



# Congrès de la Fédération des Maisons d'Accueil Hospitalières - Clermont Ferrand

**MERCREDI 23 MARS**

Assemblée générale

A cette AG, le nombre d'adhérents à la FMAH est de 36.

L'année 2021 est marquée par la crise Sanitaire et les difficultés financières de nombreuses maisons générant 3 départs de la Fédération : Strasbourg – Marseille et Tours. Deux nouvelles maisons ont ouvert leurs portes : la Maison du Petit Monde en Beaujolais construite près du Centre Hospitalier de Villefranche sur Saône et l'Association Roseau de Reims.

Le nombre de nuitées réalisées en 2020 est en baisse de 38,5 % par rapport à 2019.

Le taux moyen d'occupation des lits a été de 33,44 % contre 55,38 % en 2019.

**JEUDI 24 MARS**

## **Allocutions d'ouverture :**

Hubert DUMONT Président de la MAH de Clermont Ferrand : « Rendre le service que les parents attendent de nos maisons en partageant nos savoirs ».

Philippe FRIGERI Président de la FMAH : Ce congrès aura à la fois un regard sur les 2 dernières années avec la crise sanitaire et un regard sur l'avenir avec les HTNM (Hébergement Temporaire non médicalisé).

Professeur François DEMEOCQ représentant la Ligue contre le Cancer témoigne du soutien de la Ligue aux Maisons des Parents.

Professeur Etienne MERLIN Chef du Service de Pédiatrie du CH Estaing Clermont Ferrand « La santé des enfants commencent par celle des parents, la proximité est indispensable ».

Monsieur Frédéric BOCHARD, Président de l'Assurance Maladie du Puy de Dome définit les MAH dans une action de santé Publique et évoque les mesures de financement des HTNM.

Monsieur Jean-Pierre MAZEL Président de la CARSAT Auvergne : La Carsat accompagne les maisons des Parents depuis 1976.

## **Expression collective des MAH sur la crise sanitaire**

Comment nos maisons ont traversé 2 ans de crise sanitaire ?

Madame BIGEAULT Responsable MAH St Briec (7 chambres et 2 studios)  
Fonctionnement à minima pendant les confinements. Accueil de 5 familles patient COVID  
1800 nuitées en 2020 et 1876 nuitées en 2021

Madame VIGUIER présidente MAH de Toulouse Le Vallon (non conventionnée CARSAT - 36 chambres)  
10 000 nuitées en 2019 - 5000 en 2020 et moins de 5000 en 2021 reprise lente budget prévisionnel 2022 en déficit  
Mesures : limitation des charges de personnel (7 salariés) - Aides exceptionnelles de l'état - accueil du personnel du CHU  
Convention avec le CHU depuis 20 ans - patients résidents envoyés par le CHU moyennant un forfait de 40 € nuit et repas

**Visite guidée de l'Aventure Michelin,**

**Visite de la MAH Clermont-Auvergne (19 chambres)**

## **La mise en place de l'HTNM, avec introduction par le Pr. Bethoux (FHF)**

Objectif : améliorer l'accessibilité aux soins et le confort de prise en charge

Prestation prescrite par un praticien

Hébergement patient et accompagnant pendant le parcours de soins

Critères d'éligibilité du résident patient fixés par décret et notamment pas de surveillance continue

Double limitation de durée :

- Maximum de 3 nuits consécutives sans intervention de l'Etablissement de soins
- Total de 21 nuits si séjour hospitalier sauf pour les HTNM liés aux séances de soins (ex : radiothérapie)

Conséquences : confort du patient - meilleure récupération post-opératoire et diminution de la durée moyenne de séjour.

Expériences des MAH : Plusieurs conventions en cours ou en projet : Dijon - Limoges - Toulouse - Lyon ...

**VENDREDI 25 MARS**

### **Intervention Cabinet Boulay et Levy Avocats**

#### **Faire vivre la relation entre bénévoles de gouvernance et dirigeant salariés**

S'approprier les règles du jeu de l'association : les statuts et le règlement intérieur

Principe de non-lucrativité : le bénévolat des membres de la gouvernance

Ajuster et faire vivre les relations entre gouvernance et dirigeance

Mettre en place des délégations

L'enjeu du renouvellement de la gouvernance

Eléments sur la prévention des difficultés économiques des associations

#### **Connaître et faire connaître la fonction employeur**

Connaître la fonction employeur assurée par la gouvernance

La faire connaître aux salariés : expliquer aux salariés la mission des administrateurs

Assurer la fonction : faire vivre les relations avec les salariés ; approche collective et individuelle

La question de la présence d'un représentant des salariés au CA

#### **Distinguer le rôle de chacun : salariés et bénévoles de terrain**

La notion juridique de bénévole

Distinguer les missions de chacun

Eviter le risque de requalification

Le cas du cumul de statut

### **L'avenir des Maisons, les Maisons de l'avenir**

**Avec présentation des projets du Petit Monde (Villefranche sur Saône) et de La Réunion (Films et échanges avec la salle)**

**Le Président Philippe FRIGERI clôture le congrès avec une note d'espoir pour les maisons face à l'optimisme de Mr BETHOUX (FHF) pour la mise en place des Hébergements Temporaires non médicalisés avec les Etablissements hospitaliers.**